

COMMUNIQUÉ
Port-au-Prince, le 8 décembre 2006

ONÈ-RESPÈ
Sant Ekimenik Dwa pou Tout Moun
Humains

HONNEUR-RESPECT
Centre Oecuménique des Droits
Humains

**UNE LIGNE POLITIQUE ÉRRONÉE ET NÉFASTE QUI CONTREDIT LA
DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS HUMAINS PROCLAMÉE LE 10
DÉCEMBRE 1949 :**

Le Centre Œcuménique exprime son désaccord formel avec la ligne politique définie par les récentes déclarations du Premier Ministre selon lesquelles

« La logique de la négociation nous a permis d'obtenir de bons résultats, Dans tous les pays on négocie avec les bandits. {...} Personne ne nous fera changer d'avis : moi et le président nous continuerons à négocier avec les bandits ».

Le Centre Œcuménique des Droits Humains (CEDH) exprime son total désaccord avec cette ligne politique qu'il considère comme **gravement erronée dans son concept et néfaste dans son application**. De multiples questions se posent à propos des déclarations du Premier Ministre. Que veut dire, en effet, négocier avec des bandits ? Qu'y a-t-il à négocier avec des bandits ? Qu'est-ce qu'on espère obtenir ? De quels « bons résultats » parle le Premier Ministre ? Que veut dire « la carotte et le bâton » ? S'agirait-il de donner de l'argent à des groupes civils armés ? S'agirait-il de leur donner un rôle dans le fonctionnement de programmes sociaux ? Or, il s'agit de présumés criminels qui auraient volé, assassiné, kidnappé, torturé, incendié dont un certain nombre ont été dûment identifiés et fichés par la police comme membres d'associations de malfaiteurs.

1.- Une intrusion indue dans l'ordre de la Justice.

Les déclarations du Premier Ministre qui affirme exprimer la politique officielle du gouvernement en matière de justice, signifient l'abandon par le Pouvoir Exécutif d'un rôle fondamental qui est de représenter, au nom de l'Etat, **la Loi, que ses responsables ont juré de respecter et de faire respecter**. En négociant (quel que soit le contenu que l'on donne à ce mot) avec des présumés assassins, ils proclament, par le fait même l'impuissance de l'Etat à faire respecter cette loi. Ils mettent en suspension les prescrits de toutes les lois et automatiquement **paralysent le système de justice**, provoquant la congélation des procédures de justice et la mise entre parenthèses de la procédure pénale. Cette intrusion dans l'ordre de la justice détruit un caractère fondamental d'un gouvernement démocratique qui est la séparation des pouvoirs

2.- Un renoncement au devoir de protéger et respecter la vie

La ligne politique définie par le Premier Ministre signifie que les responsables de l'Etat renoncent au devoir qui leur incombe de tout faire pour assurer **la protection de la vie**. Car ce à quoi nous assistons depuis trois ans, c'est à un spectacle quotidien d'atrocités où s'étale sans vergogne le mépris de la vie humaine, redevenue l'objet d'un marchandage commercial, obscène et lucratif. Il est indécent et inacceptable que des présumés assassins et kidnappeurs, qui font ce

commerce de la vie humaine, de la vie des femmes et des enfants de ce pays, puissent depuis trois ans bénéficier d'une tolérance qui frise la complicité.

3.- Une telle ligne politique condamne le gouvernement à l'impuissance.

Le gouvernement ne peut, dans sa tolérance des gangs armés dans nos villes que s'enfoncer, chaque jour davantage, dans une permanente contradiction, dans une paralysie de la justice et des forces de l'ordre, aboutissant à **l'impossibilité de sanctionner la délinquance**. Combien de morts, combien de kidnappings nous attendent sur ce chemin de la terreur et de la peur qui est en réalité le chemin de la démission des gouvernants qui auront hypothéqué l'autorité de l'Etat, paralysé la chaîne de commandement et favorisé le meurtre et l'anarchie. On accorde implicitement aux délinquants la permission de continuer à assassiner et à kidnapper. Le résultat, depuis plus de trois ans, est là sous nos yeux. 2500 morts de mort violente, 3,500 blessés, plus d'un millier de kidnappings

4.-Une ligne politique qui contredit la Déclaration Universelle des Droits Humains

Nous refusons une telle politique, qui dans son pragmatisme et son apparente sollicitude sociale tourne le dos aux principes fondamentaux de l'éthique et de la morale, tels qu'ils sont exprimés dans **la Déclaration Universelle de 1949**. Nous ne voulons pas être des citoyennes et des citoyens dans un pays où le gouvernement négocie avec des bandits qui assassinent et torturent. Nous ne nous reconnaissons pas dans ce black-out de la conscience morale impliqué dans cette politique.

Le gouvernement, comme le demandent déjà les évêques haïtiens; doit, pour assurer la sécurité des vies et des biens, faire preuve «de fermeté et de détermination», réviser totalement, une politique publique erronée et néfaste et mettre au point **un programme de justice** qui attaque, avec tous les recours et les moyens que la loi donne à un gouvernement démocratique, le commerce et la destruction de la vie humaine, la corruption et la délinquance en général.

C'est dans cette tâche, et avec le courage qu'elle exige, que **l'Etat, gardien et protecteur des vies et des biens**, pourra se refaire, la nation s'unir et le pays revivre.

Jean-Claude Bajoux,
dir. ex. CEDH 8 décembre 2006

4, rue des Marguerites, Port-au-Prince, Haïti. Tel : (509) 245-4106 / 257-5243